



6^e CONFÉRENCE ANNUELLE
SOLVABILITÉ II

Passez de la stratégie à la mise en œuvre opérationnelle

AVEC LES PARTICIPATIONS EXCEPTIONNELLES DE :



Jean-Martin COHEN SOLAL
Directeur général,
MUTUALITÉ FRANÇAISE



Jean-Philippe THIERRY
Vice-président,
AUTORITE DE CONTRÔLE PRUDENTIEL

ET LES INTERVENTIONS DE :

- | | | | |
|--------------------|---------|--------------------------|----------------------|
| ■ ACCENTURE | ■ AXA | ■ GENERALI | ■ NATIXIS ASSURANCES |
| ■ ALLIANZ | ■ CTIP | ■ INSTITUT DES ACTUAIRES | ■ OPTIMIND |
| ■ AG2R LA MONDIALE | ■ EIOPA | ■ MACSF | ■ SCOR |
| ■ APICIL | ■ FFSA | ■ MALAKOFF MÉDÉRIC | ■ STANDARD & POOR'S |
| ■ AVIVA | ■ GEMA | ■ MGEN | ■ UNEO |

6 FORMATIONS DÉDIÉES - PARIS

Bénéficiez du parcours de formations Solvabilité II le plus complet du marché

- Construire un bilan prudentiel : formule standard et modèle interne
- Réussir la mise en œuvre du dispositif ORSA
- Comment optimiser votre stratégie d'allocation d'actifs sous Solvabilité II
- Mutuelles : comment piloter le projet Solvabilité II
- Quelle stratégie de réassurance privilégier sous Solvabilité II
- Maîtriser les étapes clés du reporting

La date d'entrée en vigueur de la directive se rapproche à grands pas et le contexte normatif n'est pas stabilisé.

Même si des mesures de transition sont actées pour faciliter votre passage à Solvabilité II, **vous êtes dès maintenant confrontés à l'urgence de la mise en conformité.**

Le QIS5 clôturé, vous avez pu à cette occasion, exprimer vos attentes sur les aspects quantitatifs. Cependant, beaucoup de questions restent en suspens alors que les mesures d'application de la directive-cadre devraient être adoptées définitivement en novembre prochain.

- Comment interpréter les résultats du QIS5
- Comment faire de l'ORSA un outil de décision stratégique
- Quelle évolution des pratiques de transfert de risques sous Solvabilité II
- Quels impacts de Solvabilité II sur les produits d'assurance
- Les regroupements entre assureurs permettent-ils réellement de mieux gérer les risques

Parce qu'il faut compléter et achever les chantiers en cours, *L'Argus de l'assurance* vous invite le **19 mai prochain**, à Paris, aux **6^e Rencontres « Solvabilité II »**. A cette occasion, assureurs, mutuelles, IP, réassureurs, bancassureurs et actuaire seront réunis pour partager leurs expériences et débattre avec vous des dernières évolutions et conséquences concrètes de la réforme.

Pour ne rien manquer de Solvabilité II, préparer vos équipes et acquérir toutes les connaissances techniques nécessaires, nous vous proposons un parcours de six formations dédiées.

En me réjouissant de vous y accueillir,

Cécilia LHOSTE
Chef de projets conférences,
L'Argus de l'assurance

EN PARTENARIAT AVEC

accenture
High performance. Delivered.

optimind. ::

AVEC LE SOUTIEN DE



Institut des Actuaire

Journée animée par la rédaction de L'ARGUS DE L'ASSURANCE

8h30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h00 Allocution d'ouverture

- Solvabilité II : ce qui est acté et ce qu'il reste à faire
- Quelles priorités d'actions pour l'ACP
- Comment l'ACP accompagne les acteurs du marché jusqu'à 2013

Jean-Philippe THIERRY, Vice-président, **AUTORITÉ DE CONTRÔLE PRUDENTIEL (ACP)**

9h30 Solvabilité II : quelles avancées juridiques concrètes

- Comment vont s'appliquer les mesures d'exécution de niveau 2 et 3
- Que vont changer les mesures de transition et de simplification

Yanick BONNET, Responsable Vie et Finances, **GEMA**

10h00 Comment interpréter les résultats du QIS5

- Quels conclusions et principaux enseignements peut-on tirer du QIS5
- Quels effets indirects de ce dernier QIS
- Les calibrages définitifs sont-ils favorables aux assureurs
- Reste-t-il une marge de manœuvre aux acteurs du marché : vers un QIS6 ?

Marie-Laure DREYFUSS, Directeur adjoint de la Direction des contrôles spécialisés et transversaux, **ACP**
Juergen GERKE, Directeur financier, **ALLIANZ**
Marcel KAHN, Directeur général, **MACSF**
Pierre-Jean VOUETTE, Administrateur, **EIOPA**

10h45 PAUSE

11h15 Entre réalité et vision prospective : comment faire de l'ORSA un outil de décision stratégique

- Quels outils / indicateurs prioritaires mettre en œuvre
- Validation de l'ORSA en interne : le rôle de la gouvernance
- Quelle déclinaison opérationnelle de l'ORSA
- Mesure du profil de risque : quels ajustements nécessaires pour la formule standard et le modèle interne

Philippe BARRET, Directeur général, **APICIL**
Stéphane CAMON, Directeur des Risques, **AVIVA**
Thomas COLIN, Directeur des Risques, **MALAKOFF MÉDÉRIC**
Christophe LE PAPE, Directeur du département ALM, **NATIXIS ASSURANCES**

Philippe BARRET, Directeur général, **APICIL**

12h15 Quelle évolution des pratiques de transfert de risques sous Solvabilité II

- Comment anticiper la demande des assureurs en produits de réassurance
- Quelles solutions pour sauver les traités non proportionnels
- Dans quelle mesure la titrisation représente une alternative au transfert de risques
- Quelles autres techniques innovantes pour diminuer le SCR

Jean-Christophe MENIOUX, Directeur des Risques Groupe, **AXA**

Philippe TRAINAR, Chief Risk Officer, **SCOR**

13h00 DÉJEUNER

14h30 Quelle mise en œuvre du projet Solvabilité II en Europe

- A quel niveau de préparation se situent les acteurs européens
- Quels capacités, moyens et outils devront être en place en 2013
- Quelles nouvelles perspectives offre Solvabilité II aux métiers de l'assurance

Éric JEANNE, Responsable Risque et Finance pour l'Assurance, **ACCENTURE**

Khalid LAHRAOUI, Responsable des activités de conseil pour le secteur de l'Assurance, **ACCENTURE**

15h00 Quels impacts de Solvabilité II sur les produits d'assurance

- Quels sont les produits menacés par Solvabilité II
- Quelles modifications de tarification et de garanties pour les assurés
- Quelle baisse de rentabilité peut-on craindre ? Focus sur l'assurance vie

Bertrand BOIVIN-CHAMPEAUX, Directeur Prévoyance et Retraite supplémentaire, **CTIP**

Bertrand LABILLOY, Directeur des affaires économiques, financières et internationales, **FFSA**

Hélène N'DIAYE, Directeur Risk Management, **GENERALI**

Fabrice SAUVIGNON, Président, **L'INSTITUT DES ACTUAIRES**

15h40 Quelle gestion des risques adopter pour rester compétitif

- Quels critères retenir pour définir la compétitivité d'un assureur
- Comment rester concurrentiel dans un contexte qui impose de lourds investissements et des coûts récurrents significatifs
- Sur quels leviers agir pour faire de Solvabilité II une opportunité d'amélioration de sa rentabilité

Christophe EBERLE, Président, **OPTIMIND**

16h10 Au-delà des exigences quantitatives, quelles obligations de transparence pour les assureurs

- Informations à fournir sous Solvabilité II, IFRS et MCEV : quelles conséquences pour les acteurs du marché
- Notations des compagnies d'assurance : quels critères et points de vigilance des agences de notation

Lotfi ELBARHDADI, Directeur Groupe Assurances, **STANDARD & POOR'S**

16h30 Les regroupements entre organismes d'assurance permettent-ils réellement de mieux gérer les risques

- Nouvelles structures : comment s'organise la gouvernance
- Comment tirer profit des règles juridiques et financières
- Les fusions de type SGAM sont-elles un modèle pérenne

Jean-Martin COHEN SOLAL, Directeur général, **MUTUALITÉ FRANÇAISE**

Anne-Marie COZIEN, Directeur général, **UNEO**

Jean-Louis DAVET, Directeur Groupe, **MGEN**

David SIMON, Directeur de la comptabilité, du contrôle de gestion et des risques, **AG2R LA MONDIALE**

17h30 FIN DE JOURNÉE

- Philippe BARRET**, Directeur général, **APICIL**
Bertrand BOIVIN-CHAMPEAUX, Directeur Prévoyance et Retraite supplémentaire, **CTIP**
Yanick BONNET, Responsable Vie et Finances, **GEMA**
Jean-Martin COHEN SOLAL, Directeur général, **MUTUALITÉ FRANÇAISE**
Stéphane CAMON, Directeur des Risques, **AVIVA**
Thomas COLIN, Directeur des Risques, **MALAKOFF MÉDÉRIC**
Anne-Marie COZIEN, Directeur général, **UNEO**
Jean-Louis DAVET, Directeur Groupe, **MGEN**
Marie-Laure DREYFUSS, Directeur adjoint de la Direction des contrôles spécialisés et transversaux, **ACP**
Christophe EBERLE, Président, **OPTIMIND**
Lotfi ELBARHDADI, Directeur Groupe Assurances, **STANDARD & POOR'S**
Juergen GERKE, Directeur financier, **ALLIANZ**
Éric JEANNE, Responsable Risque et Finance pour l'Assurance, **ACCENTURE**
Marcel KAHN, Directeur général, **MACSF**
Bertrand LABILLOY, Directeur des affaires économiques, financières et internationales, **FFSA**
Khalid LAHRAOUI, Responsable des activités de conseil pour le secteur de l'Assurance, **ACCENTURE**
Christophe LE PAPE, Directeur du département ALM, **NATIXIS ASSURANCES**
Jean-Christophe MENIOUX, Directeur des Risques Groupe, **AXA**
Hélène N'DIAYE, Directeur Risk Management, **GENERALI**
Fabrice SAUVIGNON, Président, **L'INSTITUT DES ACTUAIRES**
David SIMON, Directeur de la comptabilité, du contrôle de gestion et des risques, **AG2R LA MONDIALE**
Jean-Philippe THIERRY, Vice-président, **AUTORITÉ DE CONTRÔLE PRUDENTIEL (ACP)**
Philippe TRAINAR, Chief Risk Officer, **SCOR**
Pierre-Jean VOUETTE, Administrateur, **EIOPA**

VOTRE PARCOURS DE FORMATIONS

■ CONSTRUIRE UN BILAN PRUDENTIEL : FORMULE STANDARD ET MODÈLE INTERNE

MARDI 17 ET MERCREDI 18 MAI 2011



Objectifs

- Maîtriser les processus et les calculs du pilier 1 de Solvabilité II
- Opérer le bon choix de modèle en fonction de vos contraintes
- Mesurer les impacts des modèles sur les autres piliers de la directive

Journées animées par



Gildas ROBERT

est actuaire ERM, membre qualifié de l'Institut des Actuaire, et Practice leader Solvabilité II au sein d'OPTIMIND. Il intervient notamment sur des travaux d'accompagnement sur les trois piliers de Solvabilité II pour des clients assureurs, institutions de prévoyance et mutuelles. **Emmanuel BERTHELE**, Actuaire, Practice Leader Modélisation Prospective chez OPTIMIND, co-animera cette formation.

■ RÉUSSIR LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF ORSA

MARDI 17 ET MERCREDI 18 MAI 2011

Objectifs

- Maîtriser les enjeux du pilier 2 de la directive Solvabilité II
- Déterminer une politique de risques optimale à l'aide de l'ORSA
- Mettre en application l'ORSA

Journées animées par



Denis BOURGEOIS

est Directeur actuariat conseil de PÉRICLÈS ACTUARIAL. Il accompagne aujourd'hui les banques et les compagnies d'assurance dans leurs problématiques de risques, Bâle II et Solvency II. Il possède 20 années d'expérience en tant que Directeur Technique puis Directeur général au sein d'ALLIANZ PARTENARIATS VIE.

■ COMMENT OPTIMISER VOTRE STRATÉGIE D'ALLOCATION D'ACTIFS SOUS SOLVABILITÉ II

MARDI 17 ET MERCREDI 18 MAI 2011

Objectifs

- Comprendre les impacts de Solvabilité II sur les stratégies d'investissement
- Maîtriser les contraintes de Solvabilité II en termes d'allocation d'actifs
- Évaluer les classes d'actifs et saisir les nouvelles opportunités d'investissement

Journées animées par



Yann de SAINT-MELEUC

est Directeur du pôle Finance d'EUROLAND CONSULTING et membre de l'AFG. Il a occupé pendant 22 ans des postes de management dans les secteurs de l'assurance notamment en tant que Secrétaire général de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT et responsable à la Direction financière du GAN.

Cette formation sera co-animée par **Véronique MATTEI**, Directeur général et associée du cabinet ALTIA.

Autres sessions disponibles sur argusdelassurance.com

VOTRE PARCOURS DE FORMATIONS

■ MUTUELLES : COMMENT PILOTER LE PROJET SOLVABILITÉ II

VENREDI 20 MAI 2011

Objectifs

- Identifier les actions et arbitrages nécessaires pour la mise en conformité avec Solvabilité II
- Établir un plan d'action efficace
- Mettre en place une organisation projet adaptée
- Gérer la conduite du changement vers les opérationnels et les dirigeants

Journée animée par



Nicolas ADAM

est Directeur de missions chez JALMA, société de conseil spécialisée dans l'assurance de personnes. Il intervient sur les problématiques de gestion des risques et de pilotage de projets métiers. Actuaire de formation, il a travaillé pour MAZARS & GUERARD ACTUARIAT et pour VALTECH AXELBOSS sur des sujets d'organisation fonctionnelle et technique liés à la mise en œuvre des grandes évolutions réglementaires telles que les normes comptables IFRS ou Bâle II.

■ QUELLE STRATÉGIE DE RÉASSURANCE PRIVILÉGIÉ SOUS SOLVABILITÉ II

LUNDI 23 ET MARDI 24 MAI 2011



Objectifs

- Comprendre les impacts de Solvabilité II sur les opérations de réassurance
- Mesurer les bénéfices et les limites du transfert de risques
- Bâtir un plan de réassurance efficace

Journées animées par



Romain DURAND

est associé du cabinet d'actuariat ACTUARIS. Expert Solvabilité II, il conseille les organismes assureurs sur les aspects stratégie, développement, management, réglementation prudentielle et gouvernance. Ses expériences au sein de grands groupes comme la MATMUT, IMA, SCOR VIE, LA BALOISE, GMF VIE et NORWICH UNION GROUP lui confèrent une expertise pointue sur tous les aspects de la réassurance.

■ MAÎTRISER LES ÉTAPES CLÉS DU REPORTING

MARDI 24 ET MERCREDI 25 MAI 2011

Objectifs

- Comprendre les obligations d'information et de communication imposées par Solvabilité II
- Identifier les nouveaux besoins en termes de données
- Mettre en place un reporting interne efficace
- Mesurer les impacts de Solvabilité II sur les systèmes d'information

Journées animées par



Christophe BERLAND

est Directeur général d'EVEHO ACTUARIAT. Actuaire spécialiste de la prévoyance, de l'assurance vie et de la retraite, il possède 16 années d'expérience acquises dans les compagnies d'assurance ALLIANZ et APRIL GROUP et les cabinets de conseil ALTURIA CONSULTING et ACTUARIS.

Autres sessions disponibles sur argusdelassurance.com

EN PARTENARIAT AVEC



Accenture est une entreprise internationale de conseil en management, technologies et externalisation. Combinant son expérience, son expertise, ses capacités de recherche et d'innovation, développées et mises en œuvre auprès des plus grandes organisations du monde sur l'ensemble des métiers et secteurs d'activités, Accenture aide ses clients - entreprises et administrations - à renforcer leur performance. Avec 211 000 employés intervenant dans plus de 120 pays, Accenture a généré un chiffre d'affaires de 21,6 milliards de dollars au cours de l'année fiscale clôturée le 31 août 2010.

Pour en savoir plus : www.accenture.com/fr

optimind. ::

Société indépendante de conseil en actuariat et gestion des risques, Optimind est un interlocuteur de référence pour les assureurs, mutuelles, banques et grandes entreprises qui souhaitent un partenaire métier les accompagnant dans leurs projets. Ethique, déontologie, expertise, méthode, pragmatisme et investissement sont les valeurs clés qui animent les soixante-quinze consultants, actuaires et experts métiers d'Optimind. L'offre d'Optimind s'organise autour des métiers suivants : Actuariat Conseil, Actuariat Entreprise, Projets et Maîtrise d'Ouvrage, Risk Management, Audit et Contrôle interne.

Pour en savoir plus : www.optimind.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

A qui s'adressent ces journées ?

Au sein de compagnies d'assurance, de réassurance, des mutuelles, des institutions de prévoyance, des sociétés de bancassurance, des sociétés de courtage, des organisations professionnelles et des Autorités de Contrôle des Assureurs en Europe, ces journées s'adressent aux :

- Présidents,
- Directions générales,
- Directions financières et juridiques,
- Directions risques et du contrôle interne,
- Directions marketing et commerciales,
- Directions techniques et du développement,
- Responsables et chefs de projet Solvabilité II,
- Actuaires,
- Courtiers.

Lieu de la conférence

Maison de l'Amérique Latine
217 Boulevard Saint-Germain - 75007 Paris

Métro : Solférino (ligne n°12)

Accès parking : Rue Montalembert

Lieux des formations

Paris. Les lieux exacts des formations vous seront précisés sur vos convocations envoyées avant le stage.

AVEC LE SOUTIEN DE



AMICE, l'Association des assureurs mutuels et des coopératives d'assurance en Europe, créée en janvier 2008 par la fusion de l'AISAM et l'ACME, a pour objectif de défendre et garantir la prise en compte des intérêts du secteur en Europe afin de créer des conditions de marché équitables pour tous les assureurs européens, indépendamment de leur forme juridique. L'AMICE offre à ses membres un espace où mettre en commun leurs ressources et savoir-faire, échanger leurs expériences au-delà des frontières nationales et discuter des évolutions et changements en matière réglementaire et législative.

Pour en savoir plus : www.amice-eu.org



Le Centre technique des institutions de prévoyance (CTIP) compte 54 membres : institutions et unions d'institutions de prévoyance. Ces institutions paritaires couvrent, à travers 2 millions d'entreprises, 12,6 millions de salariés et d'anciens salariés, au titre de la prévoyance et de la complémentaire santé. Elles proposent également des dispositifs d'épargne retraite. Le CTIP est leur porte parole auprès des pouvoirs publics nationaux et européens. C'est aussi le lieu où elles échangent leurs expériences et mènent ensemble des actions d'intérêt général.

Pour en savoir plus : www.ctip.asso.fr



Créée en 1937, sous forme d'un syndicat professionnel, la Fédération française des sociétés d'assurances regroupe 248 entreprises représentant 90 % du marché français de l'assurance et près de 100 % de l'activité internationale des entreprises de ce marché. Elle réunit des sociétés anonymes, des sociétés d'assurance mutuelle et des succursales de sociétés étrangères pratiquant l'assurance et la réassurance. Ses principales missions : représenter les intérêts de la profession, être un outil de concertation, étudier en commun les problèmes techniques, financiers et juridiques, informer le public, promouvoir les actions de prévention.

Pour en savoir plus : www.ffsa.fr



Créé en 1964, le GEMA représente les principales mutuelles d'assurance auprès des pouvoirs publics, des élus, des partenaires économiques et sociaux. Il apporte une vision mutualiste aux problèmes économiques, juridiques et sociaux du marché de l'assurance. Ses prises de position reflètent ses valeurs fondatrices : la solidarité, la démocratie, la transparence. Les groupes et mutuelles d'assurance adhérents au GEMA (près de 36 000 salariés et de 25 millions de sociétaires) assurent en France plus d'un véhicule sur deux et plus de deux habitations sur trois.

Pour en savoir plus : www.gema.fr

■ Institut des Actuaires

L'Institut des Actuaires, 3ème association d'actuaires au niveau européen, regroupe, organise et représente ses 2 750 membres, et assure l'exercice d'un actuariat de qualité dans les domaines de l'assurance, de la réassurance, de la finance, du contrôle et du conseil. Garant du respect de la déontologie et de l'application des normes et règles professionnelles, l'Institut des Actuaires contribue au développement des sciences actuarielles et de leurs applications, et s'emploie à améliorer la reconnaissance et la réputation de la profession d'actuaire.

Pour en savoir plus : www.institutdesactuaires.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner à Pénélope Vincent / L'Argus de l'assurance
Antony Parc II - 10, place du Général de Gaulle
BP 20156 - 92186 Antony Cedex
Fax : +33 (0)1 77 92 98 17

Mme Mlle M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Société :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Pays :

N° TVA Intracommunautaire :

Raison sociale et adresse de facturation (si différente) :

.....

.....

Tél. : Port. :

Fax :

E-mail : @

**JE M'INSCRIS À LA CONFÉRENCE
« SOLVABILITÉ II » DU 19 MAI 2011
ET JE CHOISIS LES FORMATIONS SUIVANTES**

- Construire un bilan prudentiel : formule standard et modèle interne des 17/18 mai 2011
- Réussir la mise en œuvre du dispositif ORSA des 17/18 mai 2011
- Comment optimiser votre stratégie d'allocation d'actifs sous Solvabilité II des 17/18 mai 2011
- Mutuelles : comment piloter le projet Solvabilité II du 20 mai 2011
- Quelle stratégie de réassurance privilégier sous Solvabilité II des 23/24 mai 2011
- Maîtriser les étapes clés du reporting des 24/25 mai 2011

JE COCHE LE TARIF CORRESPONDANT AUX JOURNÉES SÉLECTIONNÉES :

- Conférence : 995 € HT (1 190,02 € TTC)
- Conférence + 1 jour de formation : 1 595 € HT (1 907,62 € TTC)
- Conférence + 2 jours de formation : 1 995 € HT (2 386,02 € TTC)
- Conférence + 3 jours de formation : 2 795 € HT (3 342,82 € TTC)
- Conférence + 4 jours de formation : 3 095 € HT (3 701,62 € TTC)
- Conférence + 5 jours de formation : 3 895 € HT (4 658,42 € TTC)

Je souhaite prendre connaissance des autres sessions de formations.

Je joins un chèque correspondant d'un montant de € TTC à l'ordre du Groupe Industries Services Info

Fait à le

Signature

Cachet de l'entreprise

Informations programme :

Lamia ZERROUKI
lzerrouki@infopro.fr
Tél : +33 (1) 77 92 99 06

Retrouvez les modalités d'inscription sur le site www.argusdelassurance.com

GISI est un organisme de formation enregistré sous le numéro 11 92 17343 92.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat et ce en vertu de l'article L.6352-12 du code du travail